

Conseil d'administration
Séance du 7 juillet 2025

ACTE ADMINISTRATIF Acte 50/2025	QUESTIONS FINANCIERES
	Approbation d'un marché public

Délibération du conseil d'administration relative à l'autorisation donnée au président de signer les marchés publics relatifs aux travaux d'aménagement de bureaux et salles de cours du site Papin – dans le cadre de l'opération de réhabilitation du campus de Tréfilerie, d'un montant supérieur au seuil de délégation de pouvoir donnée au président, fixé à 5 538 000 € HT.

Vu le décret n°2024-1155 du 4 décembre 2024 portant création de l'Université Jean Monnet et approbation de ses statuts, en tant qu'établissement public expérimental,

Vu l'élection du Président de l'Université en date du 20 mai 2025,

Vu le Code de la commande publique,

Vu l'avis simple et obligatoire émis par la commission Achat et Marchés Publics en date du 13 juin 2025,

Vu le rapport de présentation de la procédure,

Considérant la nécessité de conclure les marchés publics (une procédure, quatre lots) ayant pour objet les travaux d'aménagement de bureaux et salles de cours site papin du campus de Tréfilerie,

Considérant que ces marchés ont été attribués à l'issue d'une procédure formalisée (appel d'offres ouvert) dans le respect des dispositions du Code de la commande publique et des procédures internes de l'Université Jean Monnet ;

Après en avoir délibéré,

DÉCIDE :

Article 1 : Le président de l'Université Jean Monnet est autorisé à signer les marchés relatifs aux travaux d'aménagement de bureaux et salles de cours du site Papin, ainsi que tous les actes afférents à leur exécution (avenants, décisions de reconduction, actes de sous-traitance, etc.), sous réserve du respect des dispositions légales et réglementaires en vigueur.

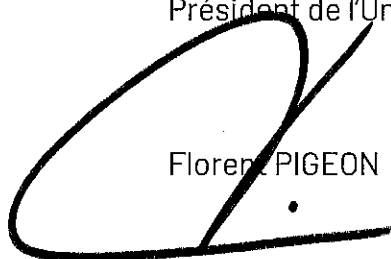
Article 2 : Les présents marchés sont conclus avec les attributaires et aux montants suivants :

Lot - Objet	Attributaire	Montant HT
Lot n°01 - Menuiserie intérieure-Mobilier Fixe	CECOIA	54 403.53 € HT
Lot n°02 - Plâtrerie-peinture-faux-plafond	CECOIA	41 395.00 € HT
Lot n°03 - Sols minces	FOURNIER SOLS	22 964.00 € HT
Lot n°04 - Electricité-Courants-Faibles	JOUBERT EQUIPEMENT	23 303.31 € HT
Montant total		142 065.84 € HT

Article 3 : Le président rendra compte au conseil d'administration de l'exécution des présents marchés en cas de modification substantielle.

Le Conseil d'administration autorise le Président de l'Université Jean Monnet (EPE) à signer les marchés relatifs aux travaux d'aménagement de bureaux et salles de cours du site Papin, ainsi que tous les actes afférents à leur exécution (avenants, décisions de reconduction, actes de sous-traitance, etc.), sous réserve du respect des dispositions légales et réglementaires en vigueur

A Saint Etienne le 8 juillet 2025
Le Président du Conseil d'Administration,
Président de l'Université Jean Monnet,



Florent PIGEON

POUR : 27

CONTRE : 0

ABST : 0